

---

SINGAPOUR – Session préparatoire du GAC pour la réunion d'information du PDG et du Conseil de l'ICANN  
Mardi 25 mars 2014 – 15h00 à 16h00  
ICANN – Singapour, Singapour

PRÉSIDENTE DRYDEN : Nous pouvons commencer. Comme vous le savez, comme d'habitude, nous aurons des échanges avec le conseil d'administration à la fin de la journée. Nous aurons l'occasion de soulever les points qui nous inquiètent devant les membres du conseil d'administration. Tant que nous serons dans cette réunion, nous n'avons pas d'ordre du jour proposé. Au début de notre réunion à Singapour, lorsque nous avons discuté de certains thèmes concernant les sauvegardes, ce que nous avons dit c'est qu'il fallait tirer au clair certaines questions concernant la mise en œuvre. Nous pouvons poser certaines questions de certains collègues par rapport au comité du programme des nouveaux gTLD.

Mais notre réunion avec le conseil d'administration de cette semaine, au lieu d'attendre la réunion avec le comité du programme des nouveaux gTLD, nous pourrions peut-être soulever ces points, mais je ne sais pas si nous aurons des réponses à nos questions. C'est un thème sur lequel nous devrions avoir une confirmation si vous voulez que nous ajoutions ce thème à l'ordre du jour pour notre réunion avec le conseil d'administration. Mis à part tout cela, nous savons clairement ce que nous voulons discuter. Maintenant nous avons l'occasion que tous nos collègues soulèvent les points qui peuvent leur sembler pertinent pour être présentés devant le conseil d'administration.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Nous pouvons avoir également vos impressions sur les thèmes définis à l'ordre du jour. Je considérerai que nous avons certaines questions concernant les sauvegardes et les spécifications des engagements d'intérêt public ainsi que les processus de résolution de litiges liés à ces spécifications par rapport aux engagements d'intérêt public. Nous avons fait certains commentaires sur ce thème au début de notre réunion, les États-Unis, la Commission Européenne et d'autres membres du GAC avaient des doutes. Je pense que nous devrions inclure ce thème à l'ordre du jour pour cette réunion. Nous avons besoin à présent de savoir comment nous allons aborder ce thème. Les États-Unis prennent la parole.

ÉTATS-UNIS :

Merci Madame la Présidente. Je demanderai que vous m'indiquiez, vous et les collègues de la salle, quel est le niveau de détail pour présenter ce thème dans la réunion avec le conseil d'administration. Je sais que nous avons peu de temps pour nos échanges avec le conseil mais je pense que ce serait une bonne occasion de soulever ces points devant le conseil. Mon seul doute, lorsque j'ai présenté cela ici devant les membres du GAC, j'ai l'impression que vous pensiez que c'était une présentation un peu trop dense. Je voudrais donc avoir l'approbation de nos collègues dans la salle pour savoir si ce type d'explication serait acceptable.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

La proposition est de présenter le thème sans rentrer dans trop de détails dans toute la liste. La Hongrie demande la parole.



---

un peu de cohérence. Je me demande comment il faudrait gérer tout cela, mis à part le fait que nous voulons signaler que nous sommes intéressés dans toutes ces initiatives, mais nous avons trouvé que c'était un peu trop, disons accablant, de s'occuper de tous ces points, de toutes ces questions, si on les aborde simultanément.

PRÉSIDENTE DRYDEN : L'Australie.

AUSTRALIE : Merci aux États-Unis. J'ose dire que la réponse pourrait être la suivante : Je ne sais pas si nous pourrions leur dire de s'arrêter un peu, de faire un pause, parce qu'on comprend peut-être que toutes ces pièces fonctionnent dans un ensemble, de manière simultanée. Mais ce serait peut-être utile de demander au conseil d'administration de nous donner une réponse, et s'ils n'en ont pas, on pourrait voir avec le personnel pour voir comment tous ces processus sont encastrés les uns dans les autres. Il y a des questions fondamentales également pour savoir si les recommandations du groupe d'expert vont avoir une influence sur la question de l'accréditation du proxy et de la confidentialité. Nous pourrions leur demander de nous donner une sorte de résumé d'informations pour savoir comment tous ces éléments donnent une idée plus vaste, pour qu'on pose une image plus vaste.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci l'Australie. L'Allemagne demande la parole.

---

ALLEMAGNE :

Si vous me le permettez, je voudrais ajouter un point supplémentaire. C'est une discussion sur les conditions de rétention des données dans le RAA. Il y a des juridictions où nous avons des problèmes pour que les bureaux d'enregistrement respectent les conditions pour la rétention des données, sinon ils se trouveraient dans la situation de violer des législations nationales. Nous savons qu'il s'agit d'un débat qui se déroule au sein de la communauté, mais nous devrions tout au moins présenter cela auprès du conseil d'administration afin de savoir s'il y a ou pas des décisions spécifiques pour ces bureaux d'enregistrement qui ne peuvent pas respecter ces conditions, pour que l'ICANN n'applique pas les sanctions à ces bureaux d'enregistrement puisqu'il n'y a pas de décision claire dans la manière d'agir. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci l'Allemagne. Autre chose ? Oui, la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE :

Nous voudrions également présenter deux chaînes de caractère, point Lotto et point finance et financier, en Français. C'est ce que nous avons mentionné il y a quelques jours dans toutes les réunions du GAC. Nous avons reçu des mises à jour du conseil, parce qu'il y a d'autres séances sur ce thème qui ont lieu en même temps que celle du GAC et nous ne pouvons pas y assister. Donc ce serait très bien que l'on nous informe dans toutes les réunions de quel est le niveau de respect des sauvegardes que nous avons mises en œuvres.



---

PRÉSIDENTE DRYDEN : Oui, je comprends parfaitement. Ce serait un rapport du personnel de l'ICANN que vous demandez ? Et il faudrait le demander au conseil d'administration ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Dans chaque réunion du GAC, nous aimerions bien avoir une séance de vingt minutes pour avoir des informations données de manière verbale sur des questions liées à la conformité par rapport aux sauvegardes que nous avons présentées.

PRÉSIDENTE DRYDEN : D'accord, merci beaucoup. Je comprends qu'il faut demander au conseil d'administration d'organiser ce résumé d'informations et que cela soit rédigé par le personnel de l'ICANN. La Thaïlande à Présent.

THAÏLANDE : Merci Madame la Présidente. Je voulais attirer l'attention de mes collègues du GAC au processus de PDP lié à la traduction et à la translittération des adresses. Le groupe de travail des experts a envoyé ces questions aux membres du GAC, et en particulier avec ceux pour les codes ASCII ni dans des caractères romans. Afin de pouvoir savoir si ces chaînes de caractères doivent être transformées ou transposées dans une langue courante. Enfin, qui va payer le coût de cette traduction, et si cela doit passer par un processus PDP.

Le rapport final sera présenté à la fin de la dernière réunion de cette année. Le groupe de travail a essayé de trouver une séance pour présenter le premier rapport. Ces questions ont été envoyées au Gac,

---

mais il n'y a eu que trois pays qui aient répondu. Il est fondamental que nous répondions au groupe de travail, surtout pour des questions liées aux chaînes non romanes. Il y a également Wikipédia et ceci est lié au WHOIS. Je soutiens Suzanne dans ses paroles, surtout dans certaines choses qui concernent les points qui ne se trouvent pas dans le registre du WHOIS.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci beaucoup la Thaïlande, c'est très important pour notre planning pour la prochaine réunion à Londres et celles qui viennent après. Vous avez attiré notre attention sur les activités du groupe de travail, il se peut que d'autres membres du GAC veuillent avoir une participation plus active à ces activités. Nous pourrions ajouter cela à notre processus de planning. Je ne trouve pas que ce soit quelque chose que nous devrions présenter en ce moment au conseil d'administration, mais c'est quelque chose qui est plutôt lié à notre propre processus de planning. L'Iran à présent, puis le Brésil.

IRAN :

Merci Madame la Présidente. Nous voudrions partager nos avis sur certains thèmes avec le conseil d'administration. Pendant un certain temps, nous avons entendu parler de l'internationalisation de l'Internet, mais maintenant nous parlons de la mondialisation de l'Internet, et non de l'internationalisation. Nous avons dit très clairement hier que nous ne devons pas parler d'internationalisation, mais de mondialisation. Je voudrais donc savoir quelles sont les différentes interprétations à cet égard, et je voudrais ensuite poser une autre question concernant les questions liées à la responsabilité.



---

Pour le moment, la question de la responsabilité ou de la réédition des comptes n'est pas claire. La responsabilité, c'est très vague, la responsabilité c'est quelque chose sur quoi se penche l'ATRTR, c'est une notion interne, il n'y a pas de responsabilité ou de réédition des comptes devant un organe extérieur. A rend des comptes devant B sur un point C. A c'est l'ICANN, mais B on ne sait pas de qui il s'agit. Qui est ce B ? Devant qui l'ICANN est responsable ? Est-elle responsable devant la NTIA ? Suivant l'affirmation d'engagement ? Et quels sont les thèmes à propos desquels l'ICANN est responsable ? Si l'ICANN est responsable devant la NTIA, cela concerne l'affirmation d'engagement de 2009 ou les éléments qu'il comprend. Si la situation change et que l'on fait le transfert, la question est de savoir quel est le contenu de ces changements ou qui va se charger de cela.

Lorsque nous parlons de multiples parties prenantes, de quoi parlons-nous ? Lorsque nous parlons d'unité constitutive multipartite, les entités sont un organe abstrait. Comment l'ICANN répondra-t-elle dans le monde réel et rendra-t-elle des comptes devant cette entité, comme une assemblée ou un ensemble multipartite ? D'une part, il y a là des gens qui sont assis au podium et dans le conseil d'administration de l'ICANN. Mais ce n'est pas clair, je crois que nous devons leur poser cette question, parce que l'ICANN a lancé un processus, elle a dit que nous devons présenter quelque chose d'ici deux ans et le présenter devant la NTIA. Si la NTIA est d'accord ou non, il faut voir ce qui va se passer.

Qu'y-a-t-il par rapport à la date de Septembre 2015 ? Quelles sont les procédures qui seront développées ou qui seront mises en œuvre ou pas ? Si cela n'est pas fait en 2015, cela se fera en 2016, 2017, 2018 et



---

ainsi de suite. Je voudrais donc savoir quels sont les apports, les contributions de l'ICANN aux multiples parties prenantes et pourquoi avons-nous cet accord en parallèle ? Parce que l'ICANN fait quelque chose en parallèle et indépendamment de ce qui aura lieu du résultat de la réunion du Brésil. Vaudra-t-il mieux ne pas avancer sur ce lancement et attendre encore deux mois pour voir ce qui se passe ? Pourquoi l'ICANN se dépêche-t-elle de faire quelque chose ? Comme nous l'avons dit hier, nous voulions faire ceci avant d'arriver à la réunion.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci l'Iran. Ensuite nous avons le Brésil, puis les États-Unis, et le Liban.

BRÉSIL : Merci Madame la Présidente. Je voudrais ajouter quelque chose à la liste de la discussion pour le conseil d'administration. Cela concerne le nom de domaine point amazon. Je crois que ce serait bon pour le GAC d'avoir une certaine information par rapport aux progrès du statut de cette question en particulier. Surtout si l'on tient compte en particulier du travail qui a été fait par la tierce partie indépendante mandatée par l'ICANN pour fournir une contribution supplémentaire au conseil d'administration sur les prochaines étapes par rapport à ce nom de domaine.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci le Brésil. Les États-Unis à présent.

---

ÉTATS-UNIS : Excusez-moi de reprendre la parole. Je suis d'accord avec le collègue de la Thaïlande, et je voudrais le remercier de nous avoir rappelé cette activité qui est tellement importante et qui est liée au WHOIS. Que vous ou Peter abordiez ce sujet avec le conseil d'administration, je crois que ce serait bien de partager avec eux toute la liste des questions qui nous inquiètent. Ma deuxième intervention concerne une précision que je demande à nos collègues de l'Union Européenne : Qu'est-ce que vous aviez soulevé comme point par rapport à point Lotto pour pouvoir comprendre que nous pouvons présenter cela au conseil d'administration comme le GAC dans son ensemble. Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci les États-Unis. Voudriez-vous répondre à propos de point Lotto ? D'accord, merci.

COMMISSION EUROPÉENNE : Il y a quelques jours, mon collègue qui s'exprimait au micro, a dit qu'il n'y avait pas de vérification claire des licences et qu'il s'agissait juste d'une représentation et cela portait atteinte aux loteries, parce que la plupart des loteries en Europe ont besoin d'un certain type de licence, ce qui leur permet d'être actifs dans certaines juridictions seulement. Nous voudrions parler de ça avec le conseil d'administration, non pas pour le reclassement, mais pour que l'on applique les sauvegardes comme c'était l'intention à l'origine.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Il semble plutôt que c'est une question de mise en œuvre des sauvegardes. Les États-Unis prennent la parole.



ÉTATS-UNIS :

Merci pour cette précision, c'est un élément clé des questions liées aux sauvegardes. La question de la vérification, je ne m'y opposerai pas. Si vous voulez que je présente ça de façon explicite, il y a toujours le risque que si on ne présente pas, aucun autre ne puisse avoir de problèmes là-dessus. Je voudrais être sûr que nous sommes tous d'accord, que toute chaîne de caractères qui représente un secteur fortement réglementé ou qui a besoin d'accréditation, je ne sais pas, on en a besoin pour GMBH, pour LTD, et également Lotto. Je crois que nous devons les tirer au clair, nous avons besoin de vérifications. Voilà, merci beaucoup.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci beaucoup, il semble que nous ayons des exemples pour illustrer cette inquiétude, s'il le faut. Le Liban demande la parole et ensuite la Chine et la Russie. Le Liban.

LIBAN :

Merci Madame la Présidente. Je parlerai maintenant de quelque chose qui peut être clair pour tous et qui n'est peut-être problématique pour personne d'autre, mais avec les différents événements qui se produisent, je sens que la vitesse à laquelle les choses évoluent nous oblige à essayer d'obtenir, de la part de l'ICANN ou du conseil d'administration, un rapport avant chaque réunion du GAC où l'on expliquerait tous les efforts en cours, toutes les organisations qui travaillent, les comités qui sont en session, pour savoir à quoi nous devons nous attendre.



---

Personnellement, avec les ressources très limitées que nous avons, il est très difficile d'être toujours au courant de tout. Je suis sûre qu'il s'agit d'un problème encore plus grave pour les pays qui viennent de nous rejoindre. Il faut qu'il y ait une façon d'organiser ces rapports pour que nous puissions faire un suivi plus approprié de toutes les activités, que nous puissions participer d'une manière plus active et que notre contribution soit plus positive. Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci, je crois que c'est une question importante pour notre préparation pour les réunions du GAC, et pour l'ordre du jour de nos réunions, etc. Il est donc toujours utile de signaler ce point. La Chine prend la parole, ensuite la Russie. La chine.

CHINE : Merci beaucoup Madame la Présidente. Ma question est quant aux rôles des gouvernements au sein de l'ICANN. L'ICANN parle toujours d'un modèle multipartite mais il y a de très nombreuses personnes, en particulier faisant partie des gouvernements, qui estiment que l'ICANN n'est pas un modèle multipartite, parce que la participation gouvernementale est absente du processus de prise de décisions de l'ICANN. Il faudrait que l'on puisse entendre les voix des pays en développement au sein de l'ICANN. Par exemple, nos réunions du GAC, c'est ce que nous voyons se passer.

Je crois qu'il y a, dans certains pays, certains groupes multipartites qui ont proposé que tout soit traité sur un pied d'égalité. Et cela inclut le rôle des gouvernements au sein de l'organisation de l'ICANN. Cette



---

égalité devant tout ce que nous faisons se rapporte également à la ccNSO et à la GNSO. Pour ce type de propositions, je voudrais savoir quel est le plan pour l'avenir du conseil d'administration pour que l'ICANN puisse évoluer en ce qui concerne l'internationalisation ou la mondialisation, pour que cela se fasse de manière plus adaptée, plus appropriée, et d'avoir ce modèle dans l'avenir qui concerne la gouvernance d'Internet et la mondialisation. Ma question est donc liée à la participation des gouvernements et à leur rôle dans l'organisation de l'ICANN. Merci Madame la Présidente.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci la Chine. La Russie prend la parole, puis le Portugal.

RUSSIE :

Je vous laisse le temps de mettre les écouteurs. Je vais parler en Russe. Je voulais soutenir la suggestion qui a été formulée par un des orateurs qui m'ont précédé. En ce qui concerne la première catégorie, nous avons une demande de reconsidération de la part de l'Union Européenne en ce qui concerne les Lotto. Je voudrais dire qu'il s'agit d'une question importante pour nous également. Deuxièmement, je voudrais dire qu'il nous faudrait discuter des points suivants : À plusieurs reprises nous avons parlé de la possibilité de mettre en place des enchères. Au fur et à mesure que nous avançons dans cette discussion, nous voyons que ces enchères vont à l'encontre des valeurs de base de l'ICANN et elles vont à l'encontre des intérêts publics.

Si j'ai bien compris, les enchères débiteront au mois de juin, et les règlements de conflit aboutiront, s'ils ne sont pas favorables, nous



---

aurons recours aux enchères, et ces enchères vont se résoudre par l'accord ou la délégation aux acteurs qui auront des moyens financiers plus importants. Je crois donc que nous devons débattre des limites qu'il faudrait établir à ces enchères. Je tiens à soutenir la position de la Chine par rapport aux rôles des gouvernements, c'est tout à fait vrai, nous commençons à faire partie de processus, notamment dans cette période de transition, et il est regrettable que le rôle des gouvernements ne soit pas clair en ce moment. Le GAC est un comité consultatif, comme vous le savez, et c'est celui-ci, notre rôle officiel. Nous ne pouvons pas développer des politiques, et toutes les suggestions faites par le GAC ont un caractère consultatif et ne sont pas forcément mises en œuvre. Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

En ce qui concerne la question, cette suggestion vise à inclure la question des enchères dans la liste de sujets abordés avec le conseil d'administration. Il peut y avoir des inquiétudes par rapport à cela, tout en sachant que nous sommes à la fin de ce programme. Le Portugal.

PORTUGAL :

Merci beaucoup. J'aimerais soulever un point auprès du conseil d'administration. J'étais sur le point de l'oublier, cela concerne la mondialisation versus l'internationalisation. J'aimerais poser la question au conseil d'administration : Que veulent-ils dire par mondialisation versus internationalisation ? Parce qu'ils ne parlent pas d'internationalisation. Merci.



---

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Voilà donc notre liste. Nous commencerions donc avec les sauvegardes, les sauvegardes du GAC liées aux nouveaux gTLD, une demande de précisions par rapport aux spécifications en matière d'engagement et d'intérêt public, s'il y aura un processus de règlement de différends qui utilise des exemples concrets pour illustrer des inquiétudes par rapport à la certification et la vérification d'accréditation pour les chaînes appartenant à des domaines très réglementés.

Puis il y a une suggestion pour que l'on aborde la question des différentes initiatives en cours par rapport au WHOIS et exprimer nos inquiétudes concernant le fait que cette situation n'est pas claire et que l'on voudrait comprendre davantage le travail que fait le groupe d'experts et les progrès accomplis par ce groupe. Aborder la question de la traduction et de la translittération ainsi que la question de l'enregistrement fiduciaire et l'anonymisation liés au WHOIS.

Ensuite, une référence aux contrats d'accréditation des bureaux d'enregistrement et la question des dérogations à la durée de conservation de données, notamment pour les pays de l'Europe. Nous avons également une demande d'information par rapport à la question de la conformité, que la GAC puisse comprendre comment les actions de conformité sont mises en œuvre par rapport aux sauvegardes. Ensuite, nous avons deux ou trois demandes pour que l'on parle de l'internationalisation versus la mondialisation, ce que veulent dire ces deux termes pour le conseil d'administration, et comment ils sont utilisés.

En ce qui concerne IANA, la question de la responsabilité. Il y a eu une demande de la part du Brésil pour avoir des informations actualisées

---

par rapport à l'état de situation ce point amazon. Le Liban a demandé à aborder la question du défi que nous avons à relever avec l'énorme travail qui a lieu au sein de l'ICANN et comment nous pouvons être soutenus pour que l'on puisse comprendre quelles sont les priorités afin que nous puissions traiter les questions les plus urgentes et les plus pertinentes dans nos sessions du GAC.

Il y a également une demande pour que l'on parle du rôle des gouvernements au sein de l'ICANN, la notion d'être traité dans un pied d'égalité par rapport au travail qui est effectué, et finalement le fait de signaler qu'il y a des inquiétudes par rapport à la possibilité d'avoir recours à des enchères.

Je pense que c'est une liste assez complète de sujets ou de questions à aborder avec le conseil d'administration. Je vous propose de faire une pause et nous allons nous réunir avec le conseil d'administration à 16h45, et à ce moment-là je vous invite à soulever ou à aborder ces questions. Sachant que le PDG viendra demain faire une présentation, afin que l'on puisse mieux comprendre les différentes activités de l'ICANN en dehors de l'organisation, et bien entendu la question de l'internationalisation et de la mondialisation feront partie de cette explication. Je pense que ce sera utile pour les collègues d'être informés par rapport à ces questions. Il va venir demain matin à 9h00, si vous avez des questions que vous souhaiteriez lui poser en particulier, réfléchissez-y et vous pourrez le faire demain. Donc à 5 heures moins le quart, nous nous retrouvons ici pour notre réunion avec le conseil d'administration. Merci.

